

jusqu'ici aucun d'eux n'a osé remplir sa com-
 mission, & qu'ils l'oseront tous les jours moins.
 Le feul M. Lavie a parlé pour une augmenta-
 tion de pension. „ Il y a déjà quelques jours,
 „ dit le *Journal de Paris*, l'un des députés
 „ de l'Alsace, M. Lavie, avoit réveillé par
 „ un sentiment profond de justice, de pitié,
 „ & peut-être de reconnoissance, un souvenir
 „ que le tems sembloit avoir effacé. Au mo-
 „ ment où les législateurs de la France dé-
 „ crétoient cette destruction universelle des
 „ ordres religieux, il avoit prononcé le nom
 „ des jésuites, il avoit rappelé leurs malheurs
 „ oubliés; il avoit appris en quelque sorte à
 „ l'assemblée-nationale qu'il existoit encore de
 „ ces infortunés qui avoient été sacrifiés, non
 „ pas à la liberté, non pas à la raison & à la
 „ patrie; mais à l'esprit de parti, mais à la
 „ vengeance, mais à des haines implacables. „

Journal
 de Paris.
 1790 n.
 31.

„ apporté à notre existence physique, à la vi-
 „ gueur du corps, à l'activité de l'esprit; notre vo-
 „ lonté n'a point varié. L'attachement persévérant
 „ à un institut cher à notre cœur, nous fera sui-
 „ vre promptement la voix qui nous rassemblera
 „ pour en relever les ruines, & rentrer dans la
 „ carrière de l'instruction, de la prédication, de
 „ tous les travaux qui peuvent servir à la gloire
 „ de Dieu & au bonheur des hommes. — Nous
 „ devons ajouter que nous n'avons aucune part à
 „ ce *Mémoire* où il se trouve des assertions que le
 „ zele & les intentions de l'auteur ne nous per-
 „ mettent pas de juger sévèrement, mais auxquel-
 „ les cependant nous ne pouvons donner aucune
 „ sorte d'approbation, voulant & devant persévé-
 „ rer dans les sentimens d'une résignation paisible
 „ & respectueuse à l'égard de la main qui nous a
 „ frappés; & n'attendre que de la souveraine jus-
 „ tice la réparation des torts qui peuvent nous avoir
 „ été faits. *Si invenero gratiam in oculis Domini,*
 „ *reducat me; Si autem dixerit, non places; præsto*
 „ *sum, faciat quod bonum est coram se* (II, Reg. XV). „